

## CLIENT

Ministère des Transports du Québec  
Consortium Roche-SNC-Lavalin

## ANNÉE DE RÉALISATION DU PROJET

2004-2007

## ÉCHÉANCIER

Tous les échéanciers prévus ont été respectés

## BUDGET POUR LES TRAVAUX

45 000 000 \$



## VILLE DE QUÉBEC

### Prolongement du boulevard Robert-Bourassa : Phases 1 et 2 (Lebourgneuf - Chauveau / Chauveau - Bastien)



## DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre de l'étude d'avant-projet, Écogénie a d'abord collaboré à la réalisation de l'étude d'impact à titre de responsable de l'inventaire et de l'analyse sur la faune aviaire, l'herpétofaune et la végétation ainsi que la réalisation du programme de suivi. Il a ensuite été impliqué dans les travaux de conception et de construction, de même que pour un inventaire complémentaire de l'herpétofaune dans la zone d'étude. La participation d'Écogénie a également portée sur la conception des éléments suivants : bassins de rétention et canaux de sortie vers les cours d'eau ; passages pour la petite faune dans les parcs ; dérivation du ruisseau Beaudin dans sa partie amont; végétalisation et renaturalisation de l'emprise du boulevard dans les parcs, à l'intérieur et autour des bassins de rétention de même que sur les rives des cours d'eau. Des techniques de génie végétal ont été prévues pour le contrôle de l'érosion en bordures des cours d'eau. Des milieux humides ont été intégrés à l'aménagement des bassins de rétention dans le parc de l'Escarpe, un concept original permettant de recréer des habitats fauniques d'intérêt. L'aménagement d'un passage faunique sous le boulevard, de part et d'autre d'un sentier pédestre, constituait également une des particularités des concepts développés.

## PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

- Nécessité de concilier à la fois les objectifs associés à la gestion du drainage et à la restauration du milieu naturel;
- Échéanciers serrés et temps de réalisation relativement court.

## SERVICES RENDUS

- Caractérisation du milieu lors de l'avant-projet;
- Préparation des plans et devis;
- Surveillance des travaux de végétalisation, incluant la protection des arbres à traiter de façon particulière;
- Aménagement des bassins de rétention;
- Assistance technique au surveillant principal pour le contrôle de l'érosion sur le chantier;
- Suivi de la qualité de l'eau et des sédiments des bassins de rétention et de la stabilité des travaux de génie végétal sur 5 ans.